

AA.6

© 1972 Richard Lacroix
Liste des 80 diapositives

Richard Lacroix

80 diapositives

numérotée de 1 à 80

- 1- " Pierres du Soleil" , Editions Richard Lacroix, 1960, lithographie sur pierre tirée à 15 exemplaires.
 Dans l'album " Pierres du Soleil" , cette lithographie est accompagnée d'un poème de Gilles Hénault.
- 2- " Pierres du Soleil" , Editions Richard Lacroix, 1960, lithographie sur pierre tirée à 15 exemplaires.
 Dans l'album " Pierres du Soleil" , cette lithographie est accompagnée d'un poème d'Anne Hébert.
- 3- Pastel, 1962.
 Pastel exécuté durant le stage de Lacroix à Paris.
- 4- Dessin au crayon, 1963.
 Dessin exécuté durant un séjour au Portugal.
- 5- Sans titre, 1963, 24" x 24" , toile sur masonite, pâte acrylique à modeler, émail blanc durci.
 Toile exécutée comme une gravure. L'ensemble est encre comme une eau-forte avec des rouleaux de surface. L'oeuvre peinte de Lacroix présente toujours une affinité d'esprit et de technique avec la gravure. La peinture, la lithographie, l'eau-forte, la sculpture, tous ces média s'interpénètrent pour déboucher sur de nouvelles possibilités.
- 6- " La Feuillée" , 1963, 24" x 24" , eau-forte sur cuivre, encre en intaglio et avec un rouleau de surface.
 Cette eau-forte est le fruit de techniques d'application de la couleur par rouleaux de surface, tel qu'élaboré à l' " Atelier 17" à Paris, où l'artiste fit un stage de 3 ans. Lacroix fut un des premiers au pays à appliquer ces techniques à son retour en 1964. Cette gravure a gagné plusieurs prix, dont un Prix au Canadian Graphic Association à Toronto, en 1964, et une Mention Honorable au Salon du Printemps, à Montréal en 1964.

- 7- Sans titre, 1964, 36" x 36", panneau de masonite, pâte acrylique à modeler, émail durci.
Ce panneau fut traité comme une eau-forte.
- 8- " Les Souris Bleues", 1963, 48" x 48", pâte acrylique à modeler sur masonite, émail blanc; collection Yves Robillard.
Apparition de trames verticales. Encrage bleu, par un rouleau ferme de surface, des arêtes verticales et des couches plus élevées du relief.
- 9- Sans titre, 1963, 12" x 12", burin et eau-forte.
- 10- " Brise Marine", 1963, 23" x 20" environ, eau-forte, encrée en intaglio et par deux rouleaux de surface.
Gravure figurant dans " New ways of engraving" de Stanley William Hayter, publié à Londres, à l'Oxford Press.
L'auteur de ce livre a choisi internationalement huit planches couleurs de différents artistes, dont " Brise Marine" de Lacroix. Celle-ci présente, entre autres, une nouvelle façon d'employer la couleur en eau-forte.
Cette gravure ainsi que " La Feuillée" (no 6) sont, selon Lacroix, deux planches capitales dans son oeuvre, celles qui ont le plus orienté son travail ultérieur.
A noter, dans " Brise Marine", l'apparition précise des textures horizontales et verticales, textures se précisant aux nos 13 et 14 pour donner les verticales des nos 16 et suivants.
- 11- " Malijai", 1963, 19" x 19", eau-forte encrée en intaglio et par deux rouleaux de surface.
- 12- " Izaru", 1963, 18" x 16", eau-forte encrée en intaglio et par deux rouleaux de surface.
- 13- Sans titre, 1965, 32" x 32", collage et pâte acrylique à modeler sur masonite.
Sur panneau de masonite sont collés des morceaux de bois recouverts de pâte acrylique. Une fois la texture créée, l'encrage se fait comme en gravure.

- 14- "Bâtons jaunes", 1964, 27" x 27", gravure en relief.
Relief obtenu par une plaque formée de bâtonnets de bois collés sur métal, imprimée en intaglio et encreée par des rouleaux de surface. De ces expériences résultera la série de planches gravées de plastique "La Métamorphose de la Pitoune", qui ne sera éditée qu'en 1969.

- 15- Collage, 1962, 22" x 28".
Collage formé d'eaux-fortes découpées. Lacroix a exécuté six collages du genre en 1962, dont quatre ont été vendus lors d'une exposition à Paris, l'année même.

- 16- "Rayures jaunes", 1964, 23" x 23", eau-forte.
C'est le début de la série des "Rayures" qui vont amener les "Variantes" des nos 17 à 21.

- 17- "Variante II", 1964, 24" x 22" environ, eau-forte.
Comme la précédente, cette gravure est obtenue par une impression sur plaque de métal avec bâtons verticaux, acrylique, époxy et vernis. Les variations colorées sont obtenues lors de l'encreage par des rouleaux de surface de différentes consistances.

- 18- "Variante III -B", 1966, 18" x 18", sérigraphie.

- 19- "Variante I-B", 1966, 18" x 18", sérigraphie.
(nos 18 et 19) Les mêmes recherches picturales reprises en sérigraphie.

- 20- "Variante", 1969, 24" x 24", toile sur panneau de bois et collage, encreée au rouleau.
Même variation verticale; superposition de couleurs au moyen de rouleaux de surface; arêtes verticales formées par des baguettes de bois collées sur toile.

- 21- "Variante", 1969, 32" x 32", toile sur panneau de bois, baguettes verticales collées, encreée aux rouleaux.
Apparition de variations horizontales dans le jeu vertical. L'artiste préfère toujours travailler une seule couleur en variations de tons. Ainsi pendant plusieurs mois, il ne travaillera qu'avec du jaune, puis passera au rouge, continuant son expérience picturale en passant d'un médium à l'autre (relief, sérigraphie, peinture sur toile).

- 22- "Variante", 1969, 58" x 58", encre sur toile polie.
Toujours les mêmes thèmes: bandes verticales, jeu horizontal. Effet obtenu par la superposition en quatre bandes verticales de courants rouges appliqués par des rouleaux de surface. Les contrastes variés sont règlementés par les possibilités de transparence des couches, l'accentuation de la valeur d'un rouge par la superposition d'une autre couche de rouge, et par la largeur variable de ces couches.
- 23- "Gingo", 1970, 8" x 8", relief.
La planche de cette gravure a été conçue en 64-65. Jeu optique horizontal amplifié.
- 24- "Variante V", 1966, 18" x 18", sérigraphie.
Continuation du jeu pictural de la toile no 22. L'addition de lignes courbes dans un cercle, fait ouvrir davantage l'image. A remarquer que Lacroix travaille presque toujours dans un carré. Pour lui c'est un espace plus insaisissable qu'un rectangle.
- 25- Sans titre, 1970, 24" x 24", toile sur panneau de bois encrée par des rouleaux de surface.
- 26- Sans titre, 1969, 60" x 60", acrylique sur toile appliqué au rouleau.
- 27- "Variante IV-0", 1966, 18" x 18", sérigraphie.
Lacroix continue à travailler les mêmes thèmes, en exploitant ici les superpositions de couleurs. Les lignes verticales s'ouvrent de plus en plus pour donner naissance aux "Pointe-à-diamant" (nos 29-30-31).
- 28- "Variante VI", 1966, 18" x 18", sérigraphie.
Variante débouchant directement sur la série "Pointe-à-diamant".
- 29- "Pointe-à-diamant", 1970, 36" x 36".
Acrylique appliqué au rouleau sur toile collée sur panneau de bois.
- 30- "Pointe-à-diamant IV-2A", 1970, 26" x 26", sérigraphie.

- 31- "Pointe-à-diamant", 1970, 36" x 36", panneau de bois et acrylique sur toile appliqué au rouleau.
- 32- Sans titre, 1970, 80" x 36", toile sur panneau de bois, acrylique et huile appliqués au rouleau.
Préfiguration de la série des "Cristaux".
- 33- "Cristal IV", 1971, 18" x 18", sérigraphie, Editions de la Guilde Graphique.
Une des six planches composant l'album "Cristal". Encore ici le carré est la figure de base de Lacroix.
- 34- "Cristal VI", 1971, 18" x 18", sérigraphie, Editions de la Guilde Graphique.
Une des six planches composant l'album "Cristal" et celle qui va le plus loin, selon Lacroix. A noter que la série "Cristal" est une variation très subtile de tons et de couleurs en transparence, variation très difficile à apprécier dans une photographie. (nos 33 et 34).
- 35- "Frontispice", 1970, eau-forte.
Planche faisant partie de "Poèmes Alain Grandbois et Gravures Richard Lacroix", Editions Fides, Montréal, 1970.
- 36- "Mu", 8" x 8", relief de l'album "Mutations", Editions de la Guilde Graphique, 1970.
Avec la série "Mutations", commence la série de gravures et de peintures dites "macrobiotiques". L'auteur y fait intervenir divers éléments tels que des aiguilles de pins, du riz, du millet, du tapioca, et diverses autres graines.
- 37- Sans titre, 1970, toile sur panneau de bois, tapioca, encre d'imprimerie.
Toile macrobiotique. La texture est obtenue par des graines de tapioca collées sur panneau. La couleur-encre d'imprimerie est toujours appliquée par des rouleaux de surface. Ainsi, selon la consistance du rouleau, et la pression que l'on y met, l'encre pénètre en creux, et s'étale en couche plus au moins opaque; si le rouleau est plus consistant, la couleur ne recouvre que le sommet du relief, soit le sommet des graines collées. Cette technique d'encre propre à la gravure est commune à toutes les toiles "macrobiotiques" (nos 37 à 41).

- 33- Idem. no 37, tableau en coupe.
- 39- Sans titre, 1970, 24" x 24", toile sur panneau de bois, graines d'azuki et de tapioca, encre d'imprimerie.
- 40- Sans titre, 1970, 24" x 24", toile sur panneau de bois, graines, encre d'imprimerie.
- 41- Sans titre, 1970, 36" x 36", toile sur panneau de bois, aiguilles de pins, encre d'imprimerie.
Aiguilles de pins collées sur panneau de bois, recouvertes d'une toile, encrée par des rouleaux de surface.
- 42- "Cocotte", 1969, 20" x 20" environ, plastique moulé.
- 43- Sans titre, 1970, 24" x 24", encre sur panneau.
Toile particulière dans la production de Lacroix; elle peut s'inscrire comme une rencontre des séries "Variante" et "Macrobiotique".
- 44- "Pitoune I", 1969, 18" x 18", encre sur polystyrène moulé.
- 45- "Pitoune V", 1969, 18" x 18", encre sur polystyrène moulé.
Ces deux planches (44 et 45) font partie de l'Album " La Métamorphose de la Pitoune", Editions de la Guilde Graphique, 1969. C'est la suite des expériences de certaines gravures de 1964. Ces plastiques moulés sont produits comme suit: animation de tiges de cuivre fixées à une plaque de métal. Dans un four spécial conçu par l'artiste, une feuille de polystyrène est moulée sur cette plaque en relief. Le polystyrène, une fois moulé, est encré par différents rouleaux de surface.
- 46- Sans titre, bannière, 1968, 4 modules, 72" x 36", polystyrène moulé.
- 47 à 51 Polystyrène moulé, 1967, 30" x 20" environ, (no 49, 20" x 20").
Oeuvres réalisées pour la série " La Corde à Linge", manifestation faisant partie des "Mécaniques", spectacle permanent au Pavillon de la Jeunesse, Expo 67, Montréal.

Extrait du texte de Robert Daudelin, " La Corde à Linge règne sur le Pavillon de la Jeunesse" :

" Pour qui ne s'y est pas vraiment arrêté, la corde à linge est une invention bien innocente, voire même anodine. Et pourtant...

Isolée dans sa fonction ingrate de suspensoir à Penmans, BVD et autres ornements "de base", la corde à linge a longtemps été reléguée dans l'ombre d'une tradition aussi lourde que limitative. Et pourtant...

Etroitement liée au folklore canadien-français, élément de décor au même titre que le crucifix de chez Woolworth et que le calendrier "osé", la corde à linge a toujours été l'éternelle oubliée, l'innocente de service. Et pourtant...

Et pourtant la corde à linge, comme le prouve aux plus sceptiques celle récemment accrochée au Pavillon de la Jeunesse par le groupe Fusion des Arts, est une présence révolutionnaire déposée au sein d'un establishment trop bien encensé.

La corde à linge, si on la regarde vraiment (comme vous invite à le faire le Pavillon de la Jeunesse), c'est une galerie d'art dans un fond de cour.

La corde à linge est un lieu privilégié. Un lieu essentiellement démocratique. Grâce à elle toute ruelle peut prendre des allures de musée".

- 52- Affiche publicitaire, sérigraphie sur acétate claire.
Affiche réalisée pour le Festival du Québec, Montréal, 1967.
C'est une affiche en transparence, conçue pour être éclairée en transparence.
- 53- Page couverture du programme Festival du Québec; plastique moulé transparent.
- 54- Catalogue en plastique moulé, conçu pour la sculpture "Synthèse des Arts" du Pavillon du Canada, Expo 67, Montréal.
- 55- Affiche de la Guilde Graphique, sérigraphie, 1966.
Lacroix a toujours fait toute la conception graphique de la Guilde Graphique, dans ses affiches, catalogues, publications diverses.

56 à 63- "Synthèse des Arts", sculpture réalisée pour l'entrée du Pavillon Canadien, Expo 67, Montréal.

Cette sculpture est une oeuvre complexe, formée de 6 modules de plastique moulé, de 40" à 80" de diamètre, montés sur une structure mécanique à mouvement continu, animés par des jeux lumineux, des sons électroniques.

A l'origine, cinq personnes du groupe Fusion des Arts travaillent à la conception de ce projet pour le Pavillon Canadien: François Rousseau, architecte, Henri Saxe, peintre, François Soucy, sculpteur, Richard Lacroix et Yves Robillard. Une fois l'idée générale de base définie, on confie à Richard Lacroix la conception finale ainsi que la réalisation qui se fera en TROIS ETAPES sur une période de deux ans et demi.

Au cours de la PREMIERE ETAPE (nos 56 à 58) Lacroix réalise des modules de plastique moulés.

Il fait des expériences chez plusieurs compagnies différentes avant de trouver l'industrie qui accepte de lui prêter sa collaboration. Le projet nécessite l'achat de plus de quatre mille dollars en feuilles de plastique acrylique (plexiglas) à Toledo, U.S.A., et la location de l'équipement, du personnel, et de l'usine nécessaire au moulage de ces feuilles d'acrylique ayant jusqu'à 100 pieds carrés de surface.

Les feuilles rigides sont tout d'abord mises dans un four spécial à 450°F, (no 56) afin de les rendre malléables. Une fois amollies, elles sont transportées dans un moule à pression (en haut à droite no 57). Dans le moule, la feuille de plastique est déposée sur une série concentrique de cerceaux métalliques: le moulage s'effectue par une très forte succion. Ainsi selon la disposition, la hauteur, la grosseur et le nombre des cerceaux, selon la force de la succion attirant le plastique entre les cerceaux, tout un jeu de formes peut être créé (no 58).

La DEUXIEME ETAPE (nos 59-60) est celle de la réalisation de la structure mécanique en mouvement dans une fosse de béton. Plus d'un an de travail est nécessaire aux conception et réalisation de cette structure complexe.

Sont montées, sur un axe central motorisé, trois structures radiaires en tubulures d'acier (no 59); à ces structures est relié un système de poids et de contre-poids régularisant le mouvement. De nombreux réflecteurs sont disposés en pourtour intérieur de la fosse et fixés aux éléments radiaires de la structure en mouvement (no 60).

Toute la structure mécanique est motorisée et pivote sur son axe. Lors du passage de tel élément ou en fonction de la position de tel disque, des contacts sont actionnés allumant ainsi les projecteurs selon une programmation mécanique déterminée par le mouvement. La lumière, filtrant à travers les disques colorés, crée un jeu lumineux en perpétuelle mutation sur les parois du toit recouvrant la fosse (no 63).

Parallèlement aux circuits lumineux, des circuits de sons électroniques sont également mis en action par le mouvement. En plus, un réseau de plaques de métal qu'accrochent au passage les éléments radiaires ajoutent à l'ensemble un concert de bruits métalliques.

La TROISIEME ETAPE (nos 61 à 63) donne l'assemblage des disques d'acrylique sur les bras métalliques (no 61). Ces disques sont motorisés sur leurs supports et pivotent sur eux-mêmes, tout en pivotant le long des parois de la fosse. Plusieurs essais ont finalement réglé tout le mouvement d'ensemble - formes, animations, sons, lumières-. Au no 62, instantané d'un passage des disques d'acrylique. Au no 63, jeu lumineux sur les parois du toit recouvrant la fosse.

Cette sculpture fut une des premières oeuvres canadiennes à être demandées par l'exposition internationale "Documenta" à Kassel. Toutefois les nombreuses difficultés de transport et d'installation empêchèrent une telle participation.

64 à 68 " Les Mécaniques", projet réunissant 10 sculptures musicales offertes en spectacle permanent au Pavillon de la Jeunesse, Expo 67, Montréal.

En manipulant et jouant avec ces sculptures-jeux, les spectateurs créent leur propre spectacle. Le tout prend la forme d'un happening mécanique et sonore et chaque spectacle donne un résultat différent: les gens s'y donnent à fond ou prennent peur dans une atmosphère souvent délirante; ils se livrent des combats acharnés, armés de tire-poils et d'avions en papier.

Aux dix sculptures musicales s'ajoutent divers éléments, telle " La Corde à Linge", longue corde à laquelle sont accrochées des gravures en plastique moulé (no 66) (voir détails diapositives nos 47 à 51).

Description des dix sculptures musicales.

1. LE DRUMADERE, tambour contenant des billes tournant sur un support de baratte à beurre. Voici comment on le décrit:

"instrument strictement rythmique qui s'apparente à la caisse tom tom; sa syncope tient à une combinaison végéto-mécanique qui rend impossible les temps forts, constamment fractionnés par l'action de la température ambiante sur les flageolets".

2. LA TRIEUSE DE RYTHMES, vieille trieuse de monnaie très bruyante, utilisée anciennement dans nos paroisses pour classer l'argent de la quête. Instrument ainsi décrit:

"autre instrument qui permet l'analyse fractionnaire des rythmes naturels. Par un procédé compensatoire et aliénant, et grâce à un barrage de Rayons-X (dissimulés au spectateur par une double épaisseur de balsa "inondé"), l'instrument dégage et fractionne en termes rythmiques les impulsions déjà présentes dans les petits objets (billes, boutons-de-flaye, etc.)".

3. LE RODRIGAL, roue tournante à tiges d'acier filetées, montées en rayons. Dans les tiges d'acier sont enfilés des centaines d'anneaux métalliques qui coulent en saccades lors du passage à la verticale des tiges, créant ainsi une succession de bruits bizarres. Instrument ainsi décrit:

"sous l'effet d'un mouvement uniformément plat, cet instrument multiplie les marges temporelles nécessaires au découpage octogonesque d'un espace circulaire dont les arêtes ne sont définies que par l'action de chute d'un nombre arrêté de washeux. D'où son nom de rodrigal".

4. L'ECRAIEMIER, vieil écriaiemier modifié par l'ajoute de tiges de plastique et d'acier qui s'entrechoquent en produisant divers sons. Instrument ainsi décrit:

"difficilement utilisable en solo, cet instrument s'intègre cependant avec beaucoup d'aisance dans des formations réduites de musique à claque. Il est à la musique à claque ce que le clavecin est à la polka monégasque".

5. LES PEDALES DE GARENNE, structure métallique avec siège de tracteur et pédales de machines à coudre sous lesquelles sont coincés des lapins - jouets en caoutchouc. Ces derniers émettent leurs cris habituels dès qu'on appuie sur les pédales. Instrument ainsi décrit:

"espèce d'orgue en ut, cet instrument mélodique (un des plus précis du groupe) a une fonction défoulante assez visible qui l'apparente au violon dingue. Les pédales peuvent facilement s'intégrer à des groupes religieux".

6. LA TWINKLEUSE, ensemble de vibraphones montés sur une table. Instrument ainsi décrit:

"de la même famille sonore que les pédales de Garenne. Faisant usage de la gamme chromatique alternée, cet instrument d'un maniement facile est tout désigné pour accompagner la récitation du chapelet en famille ou pour passer le temps pendant Le Sel de la Semaine. Les couleurs molinaresques des pistonnettes se lisent de gauche à droite".

7. LE POINCONNIUM, mécanique modifiée de poinçon d'usine avec laquelle on crée une gamme diversifiée de bruits de cloche. Instrument ainsi décrit:

"instrument prolétaire par excellence, il appartient à la famille des harpes irlandaises (Irish harps). Le musicien en joue penché, dans la position du servent de messe surpris. C'est un instrument dit multimusicoïde".

8. LA FEFEUILLE, grande feuille d'acier inoxydable, munie d'un moteur rotatif armé de mailloches; s'ensuivent des vibrations sonores semblables au tonnerre. Instrument ainsi décrit:

"instrument formé d'une plaque inoxydable rectangulaire d'épaisseur inégale et invérifiable, sensible à l'air et à la lumière et qui, sous l'action d'une vibration positive, recrée les harmonies réactionnaires du second mouvement de la 9ième symphonie de Beethoven. C'est un instrument absolument inutile".

9. LA CYMBALE YUNO, cymbale et mailloches motorisées. Instrument ainsi décrit:

"comme son nom l'indique, cet instrument s'inspire de la torture chinoise du chatouillis. Deux maillochettes chatouillantes frappent le bord sensibilisé à froid d'une cymbale turque, laissant le centre du disque à des résonances moins utilisables".

10. LE QUATRANGLE, triangle et baguettes motorisées. Instrument ainsi décrit:

"ce dernier instrument, le plus nouveau du groupe, est constitué d'une colonne poirée surmontée d'un quatrangle électrifié dont seuls trois côtés peuvent vibrer à la fois. La fonction de l'instrument est plus cubitale qu'harmonique".

69- "Cocotte", 1966, 25" de hauteur, sculpture mobile en plexiglas.

70- "Cocotte", 1966, 25" de hauteur, sculpture mobile en plexiglas.

Deux sculptures (69-70) dans le même esprit: ces structures translucides en mouvement se modifient constamment sous un ou des jets de lumière tout en créant une large gamme de réflexions lumineuses courant sur les murs.

71- "Frapper la Cocotte", 1967, sculpture mobile en métal.

Sculpture exposée au Musée d'Art Contemporain en 1967. Pivotant sur elle-même, et animée par des jeux lumineux, elle produit une large gamme de vibrations sonores selon les coups qu'elle reçoit des spectateurs.

72 à 73- "Radar", 1968, sculpture cinétique conçue pour l'Aéroport International de Montréal, Montréal.

Cette sculpture en plexiglas a un mouvement réglé par l'intensité du trafic aérien. Une mécanique interne, à la base de la sculpture, fait pivoter cette dernière sur elle-même, selon l'intensité des sons provenant des pistes d'atterrissage. En période calme, c'est-à-dire lorsqu'aucun réacteur ne fonctionne, la sculpture est immobile. Dès qu'un ou plusieurs avions décollent, ou atterrissent, la sculpture pivote à une vitesse proportionnelle à l'intensité des bruits extérieurs captés par les micros reliés au mécanisme.

La réalisation de cette sculpture a, comme "Synthèse des Arts", été effectuée en usine.

74 à 79- Murales exécutées pour l'Ecole Polyvalente Pie X, rue Papineau, à Montréal, en 1971. Lacroix a conçu ces murales comme autant de panneaux de signalisation, distribués à plusieurs endroits dans l'école.

74- panneaux de bois, peints à l'acrylique, 84" de hauteur.

75- baguettes de bois, peintes à l'acrylique, courant sur environ 30' de mur.

- 76- panneaux de bois peints à l'acrylique, élément de gauche, 60" de hauteur, élément de droite, 68" de hauteur.
- 77- ensemble de panneaux de bois peints à l'acrylique, longeant un escalier; environ 13' de hauteur.
- 78- panneau de bois peint à l'acrylique, 8' de hauteur.
- 79- panneau de bois peint à l'acrylique, 8' de hauteur.
- 80- Richard Lacroix à son atelier.